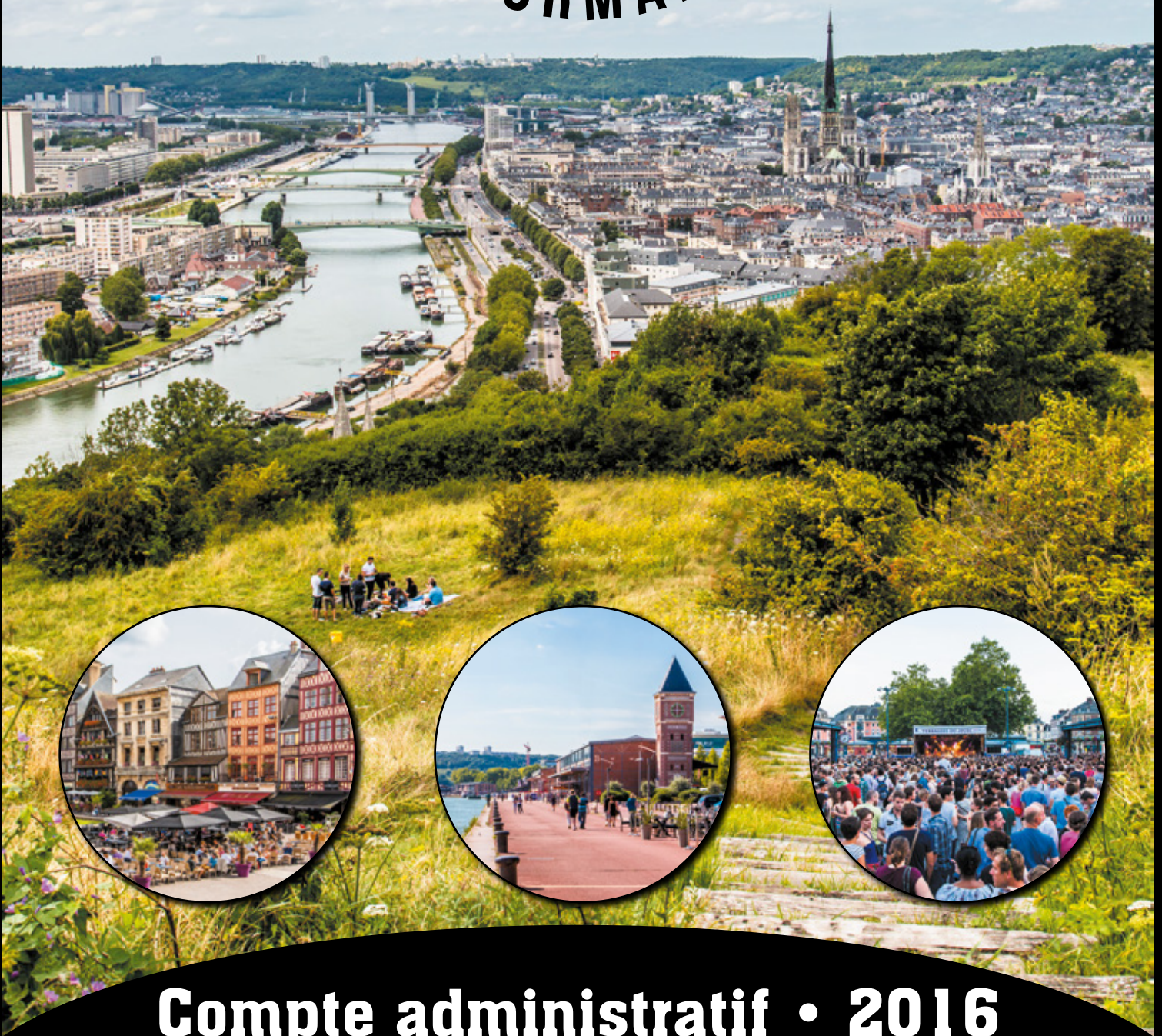




# ROUEN

AU  DE

LA NORMANDIE



## Compte administratif • 2016

Rapport • **DIRECTION DES FINANCES**

## RAPPORT DE PRESENTATION – COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – VILLE DE ROUEN

### SOMMAIRE

<b>1) LE RESULTAT DE L'EXERCICE 2016 – BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>2</b>
I. Le résultat de la section de fonctionnement	2
II. Le résultat de la section d'investissement	2
III. Le résultat net de l'exercice	3
<b>2) BILAN DE L'EXECUTION DU BUDGET 2016</b>	<b>4</b>
I. Présentation synthétique de l'exécution du budget 2016	4
A. Les grandes tendances en dépenses	4
i. Les montants exécutés	4
ii. La structure des dépenses	5
B. Les grandes tendances en recettes	13
i. les montants exécutés	13
ii. La structure des recettes	13
II. Evolution des principaux indicateurs financiers	23
A. Evolution de l'Épargne Brute	23
B. Evolution de l'épargne nette	24
<b>3) LA GESTION DE LA DETTE</b>	<b>25</b>
I. La dette propre	25
A. Les flux 2016	25
B. La gestion de la dette	27
C. La structure de la dette	28
II. La dette garantie	30
III. La gestion de trésorerie	31
<b>4) LE RESULTAT DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>32</b>
I. Budget Annexe des Locations Immobilières Aménagées (LIA)	32
A. Résultat de la section de fonctionnement	32
B. Résultat de la section d'investissement	32
C. Résultat net de l'exercice	33
II. Budget annexe de l'Étincelle	33
A. Résultat de la section de fonctionnement	34
B. Résultat de la section d'investissement	34
C. Résultat net de l'exercice	35

## 1) LE RESULTAT DE L'EXERCICE 2016 – BUDGET PRINCIPAL

Conformément aux dispositions de l'instruction comptable et budgétaire M14 applicable aux communes, le Conseil Municipal doit constater le résultat de l'exercice comptable à la clôture de celui – ci.

Le résultat net de l'exercice est obtenu par addition des éléments suivants :

- le résultat dégagé sur la section de fonctionnement, qui s'obtient par soustraction des dépenses mandatées en 2016 du total des recettes émises sur la section de fonctionnement. Ce résultat est complété du résultat antérieur reporté.
- le résultat de la section d'investissement, obtenu par soustraction des dépenses d'investissement mandatées en 2016, complétées du déficit d'investissement reporté de l'exercice précédent aux recettes propres d'investissement de l'exercice.

### I. Le résultat de la section de fonctionnement

L'analyse par chapitre des mouvements de dépenses et de recettes réalisés en 2016 fait apparaître un niveau de recettes de **158,06 M€** et un niveau de dépenses de **156,36 M€**

CHAP BUDGETAIRE	MANDATE 2016	CHAP BUDGETAIRE	MANDATE 2016
011 - Charges à caractère général	25 974 224,96	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	10 447 643,14
012 - Charges de personnel	84 559 905,56	73 - Impôts et taxes	96 344 293,84
65 - Autres charges de gestion courante	19 594 411,23	74 - Dotations, subventions et participations	42 372 749,12
656 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	162 606,33	75 - Autres produits de gestion courante	2 532 425,49
66 - Charges financières	5 867 486,63	76 - Produits financiers	1 019 034,29
67 - Charges exceptionnelles	986 929,05	77 - Produits exceptionnels	3 828 124,16
autres dépenses réelles	555 779,00	Autres recettes	1 286 399,05
<b>TOTAL DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>137 701 342,76</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>157 830 669,09</b>
023 - Virement à la section investissement	0,00		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 660 776,48	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	230 244,02
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE FONCTIONNEMENT</b>	<b>18 660 776,48</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE FONCTIONNEMENT</b>	<b>230 244,02</b>
<b>TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>156 362 119,24</b>	<b>TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>158 060 913,11</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 698 793,87</b>		

L'excédent de fonctionnement pour l'année 2016 s'élève ainsi à **1,7 M€**, en progression de 606 K€ par rapport à 2015 (pour mémoire : 1,09 M€).

Cette variation s'explique principalement par la baisse plus importante des dépenses réelles de fonctionnement en 2016, qui diminuent de 9,48 M€ par rapport à 2015 (147,18 M€) que des recettes réelles de fonctionnement, qui se contractent de 8,1 M€ en 2016 par rapport à 2015 (165,92 M€).

### II. Le résultat de la section d'investissement

La section d'investissement clôture l'exercice avec un excédent de **402,7 K€**

CHAP BUDGETAIRE	MANDATE 2016	CHAP BUDGETAIRE	MANDATE 2016
20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 059 579,05	13 - Subventions d'investissement	3 550 319,39
204 - Subventions d'équipement versées	4 163 293,05	16 - Emprunt et dettes assimilées	29 631 046,56
21 - Immobilisations corporelles	15 579 478,75	20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
23 - Immobilisations en cours	3 192 044,19	204 - Subventions d'équipement versées	500 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 002 913,00	21 - Immobilisations corporelles	0,00
13 - Subventions d'investissement	33 806,58	23 - Immobilisations en cours	280,36
16 - Emprunts et dettes assimilées	30 863 204,04	10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3 134 089,22
26 - Participations et créances rattachées	773 900,00	1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	649 550,35
27 - Autres immobilisations financières	0,00	10226 - taxe d'aménagement	917 629,43
020 - Dépenses imprévues	0,00	27 - Autres immobilisations financières	907 028,00
445 - Total des opérations pour comptes de tiers	404 903,56	45 - Total des opérations pour comptes de tiers	404 903,56
<b>TOTAL DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT</b>	<b>57 073 122,22</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES INVESTISSEMENT</b>	<b>39 694 846,87</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement		021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00
040 - Opérations d'ordre transfert entre sections	230 244,02	040 - Opérations d'ordre transfert entre sections	18 660 776,48
041 - Opérations patrimoniales	1 871 924,36	041 - Opérations patrimoniales	1 871 924,36
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT</b>	<b>2 102 168,38</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT</b>	<b>20 532 700,84</b>
<b>TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT</b>	<b>59 175 290,60</b>	<b>TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT</b>	<b>60 227 547,71</b>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT (HORS 1068)</b>	<b>402 706,76</b>		

Le résultat d'investissement s'améliore entre 2015 et 2016, passant de - 649 K€ à + 403 K€. Cette évolution est la conséquence de la double amélioration :

- Du solde des mouvements réels d'investissement, la diminution des recettes réelles d'investissement (- 5,56 M€ entre 2015 et 2016) étant plus contenue que celle des dépenses réelles d'investissement (- 5,84 M€ entre 2015 et 2016) ;
- Du solde des mouvements d'ordre d'investissement sur 2016, en progression de 775 K€ entre 2015 et 2016. En 2015 en effet, la constitution de provisions budgétaires pour litiges et garanties d'emprunt avait entraîné une forte progression des dépenses d'ordre d'investissement.

### III. Le résultat net de l'exercice

L'exercice budgétaire 2016 se solde par un excédent global de **6,52 M€** se décomposant comme suit :

	fonctionnement
résultat de l'exercice	1 698 793,87
report excédent fonctionnement 2015	4 421 460,95
(a)	6 120 254,82
	investissement
résultat de l'exercice	402 706,76
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	649 550,35
report déficit investissement 2015	-649 550,35
(b)	402 706,76
<b>résultat de clôture 2016 (=a+b)</b>	<b>6 522 961,58</b>

Le résultat net de l'exercice 2016 est en progression de 2,1 M€ par rapport au résultat de clôture 2015 (pour mémoire : 4,42 M€), soit une **évolution à la hausse de 47,5 %**.

Cette évolution s'explique d'une part par le résultat dégagé au titre de la section de fonctionnement. La progression du résultat de l'exercice 2016 vient en effet s'ajouter à l'excédent reporté de l'exercice 2015 (pour mémoire : 4,42 M€), lui-même en hausse de 688 K€ par rapport à l'excédent reporté 2014 (3,77 M€).

Cette évolution provient d'autre part de la croissance importante (+ 1 M€) du résultat de clôture de la section d'investissement (cf partie II ci avant).

## 2) BILAN DE L'EXECUTION DU BUDGET 2016

### I. Présentation synthétique de l'exécution du budget 2016

#### A. Les grandes tendances en dépenses

##### i. Les montants exécutés

Le tableau ci-après synthétise, pour les trois dernières années, l'ensemble des budgets votés et exécutés.

Les données présentées reprennent l'intégralité des dépenses inscrites au budget, y compris la reprise du déficit de l'année antérieure qui ne donne pas lieu à l'émission d'un mandat de dépenses.

	Budget voté			Budget exécuté					
	Dépenses totales	Dépenses réelles	Dépenses d'ordre	Dépenses totales		Dépenses réelles		Dépenses d'ordre	
				En €	% réel	En €	% réalisation	En €	% réel
<b>2016</b>	<b>224.589.551,56</b>	202.827.329,21	21.462.222,35	215.537.409,84	95,97%	194.774.464,98	96,03%	20.762.944,86	95,41%
<b>2015</b>	<b>245.211.580,24</b>	218.640.997,63	26.570.582,61	237.731.133,54	96,95%	210.092.481,10	96,09%	27.638.652,44	104,02%
<b>2014</b>	<b>266.706.114,92</b>	241.518.360,90	25.18.754,02	254.327.097,00	95,36%	229.325.381,41	94,95%	25.001.715,59	99,26%

Le montant total exécuté au titre de l'exercice 2016 s'établit à **215,54 M€** en baisse de 22,18 M€ par rapport à 2015 (pour mémoire : 237,73 M€), soit – 9,3 %.

L'évolution à la baisse des budgets de la Ville depuis 2014 reflète, notamment, le transfert de certaines compétences, auparavant exercées par la Ville, à la Métropole.

Hors impact du déficit 2014 repris sur l'exercice 2015 et du virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement et qui s'établissent respectivement à 649 K€ et 355 K€ (ces deux mouvements de prévision ne donnant pas lieu à l'émission de mandats), le taux d'exécution global du budget 2016 s'élève à **96,45 %**, en **très légère diminution** par rapport au taux de réalisation constaté pour 2015 (pour mémoire : 97,9 %).

#### ➤ Les dépenses réelles :

**Investissement et fonctionnement cumulés, 194,77 M€** de dépenses réelles ont été mandatées par la Ville en 2016, en diminution de 15,32 M€ (-7,3 %) par rapport à l'exercice précédent (210,09 M€).

**Hors crédits nécessaires à la gestion des ouvertures de crédits à long terme<sup>1</sup>** (OCLT) exécutés à hauteur de 9,17 M€ en 2016 (10,86 M€ en 2015) et équilibrés par une recette budgétaire de même montant, les dépenses réelles (investissement et fonctionnement confondus) mandatées au titre de 2016 s'élèvent à **185,61 M€** (dont 137,7 M€ en fonctionnement et 47,91 M€ en investissement) par rapport à 199,24 M€ en 2015, soit une **baisse de 6,84 %** (- 13,63 M€).

Hors déficit d'investissement reporté, inscrit à hauteur de 649 K€, mais ne faisant pas l'objet d'un mandat, et des mouvements liés aux OCLT, le taux d'exécution des dépenses réelles s'établit à **96,2 %**, proche du taux de réalisation constaté en 2015 (96,9 %).

7,4 M€ de crédits réels n'ont pas fait l'objet d'un mandatement en 2016. Cette non – exécution du budget s'explique principalement de la façon suivante :

- Décalage dans la mise en œuvre de certains projets du fait de retards ou modification des échéanciers d'exécution de ces projets ;
- Sous consommation des crédits votés au titre des dépenses de personnel à hauteur d'1,23 M€ (représentant 1,43 % des crédits ouverts) et aux frais financiers à hauteur de 800 K€.

➤ Dépenses d'ordre :

Ces mouvements de dépenses, équilibrés budgétairement par l'émission de titres de recettes d'ordre de même montant, n'ont aucune incidence financière en termes de décaissement effectif de liquidités.

Les dépenses d'ordre mandatées en 2016 s'élèvent à **20,76 M€** et sont composées des éléments suivants :

- 14,73 M€ au titre des dotations aux amortissements ;
- 3,47 M€ au titre des régularisations comptables liées aux cessions d'actifs ;
- 2,22 M€ au titre des mouvements de gestion active de la dette (renégociation de dette, gestion des plafonds d'OCLT...).

La baisse du volume de 6,86 M€ des dépenses d'ordre entre les deux exercices provient en partie de la constitution de provisions pour litiges et garanties d'emprunt en 2015 pour un montant global de 3,26 M€.

Le virement à la section d'investissement, inscrit à hauteur de 355 K€ en 2016, ne faisant pas l'objet d'un mandat, le taux de réalisation des dépenses d'ordre corrigé s'élève à **97,5 %**.

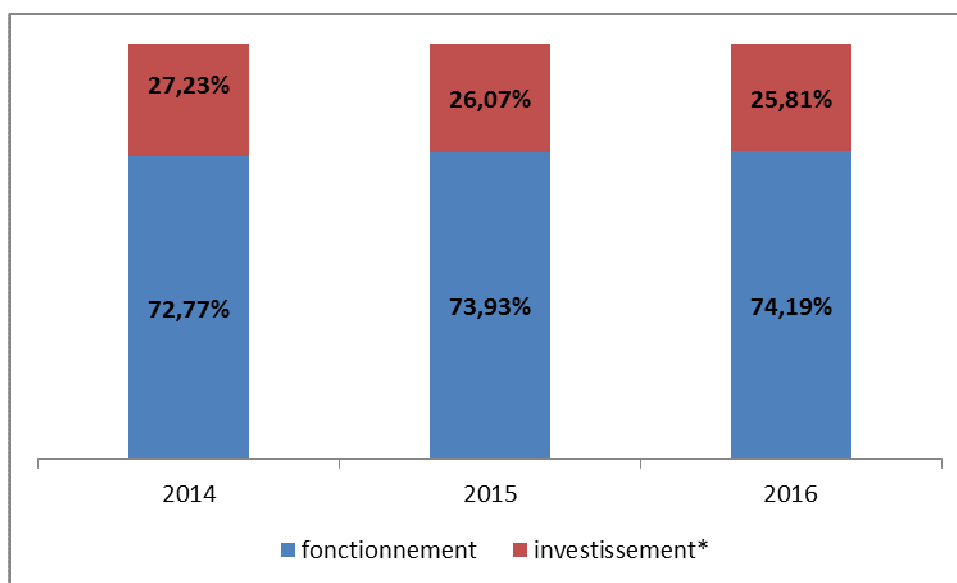
ii. La structure des dépenses

➤ Répartition entre sections :

En 2016, les **dépenses réelles de fonctionnement** représentent **74,19 %** des dépenses réelles totales (hors gestion active de la dette), en très légère hausse par rapport à 2015 (73,93 %).

---

<sup>1</sup> Les contrats d'emprunt de type OCLT (Ouverture de Crédit Long Terme) associent un crédit long terme classique et l'ouverture de droits de tirage comparables à une ligne de trésorerie dans la limite d'un plafond, qui évolue chaque année. L'amplitude maximale de ces mouvements de fonds doit être retracée budgétairement, tant en recettes qu'en dépenses. Le solde de ces écritures comptables étant neutre (les recettes étant égales aux dépenses), les dépenses liées à ces écritures sont donc exclues de l'analyse.



- **Les dépenses réelles de fonctionnement :**

**137,7 M€** de dépenses réelles de fonctionnement ont été mandatées en 2016, soit 9,48 M€ de moins qu'en 2015 (-6,44 %), représentant **97,6 %** des crédits votés (2015 : 98,67 %).

En neutralisant les transferts de compétences (personnel et dépenses de fonctionnement général) intervenus en 2015 au profit de la Métropole, les dépenses réelles de fonctionnement 2016 diminuent de 3,44 M€ (soit une évolution de - 2,44 %) par rapport à 2015.

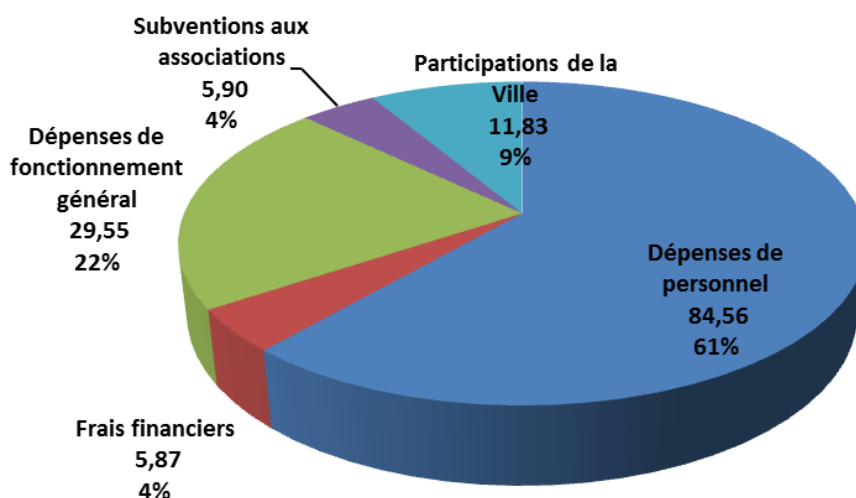
Cette évolution est principalement liée aux éléments suivants :

- Réduction des dépenses de personnel de 0,86 M€, résultant des efforts de gestion ;
- Baisse des frais financiers de l'ordre de 0,86 M€ ;
- Diminution des autres dépenses de fonctionnement à hauteur d'1,72 M€, soit une évolution de - 3,51 % et correspondant aux efforts volontaires d'économie entrepris par la collectivité.

Les principaux postes de charges de la section de fonctionnement sont les suivants :

	2014	2015	2016	poids dans le budget	évolution 2016/2015
Dépenses de personnel	94,57	90,00	84,56	61,4%	-6,0%
Dépenses de fonctionnement général	40,95	36,74	29,55	21,4%	-19,6%
Frais financiers	7,72	6,73	5,87	4,3%	-12,8%
Subventions aux associations	7,33	6,29	5,90	4,3%	-6,2%
Participations de la Ville	7,17	7,42	11,83	8,6%	59,4%
<b>TOTAL DRF</b>	<b>157,75</b>	<b>147,18</b>	<b>137,70</b>	<b>100,0%</b>	<b>-6,4%</b>

## Structure des dépenses réelles de fonctionnement en 2016 :



### 1. Les dépenses de personnel

Premier poste de dépenses pour la Ville de Rouen, les dépenses de personnel s'élèvent en 2016 à **84,56 M€**, en recul de **6 %** (soit - **5,44 M€**) par rapport à 2015 (pour mémoire : 90 M€ mandatés au titre des dépenses de personnel).

111 agents des musées ont été transférés à la Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Après neutralisation de ces transferts de personnel à la Métropole, les dépenses de personnel entre 2015 et 2016 ont diminué, passant de 85,46 M€ à 84,56 M€, soit - 1,05 % (-0,9 M€) entre les deux exercices et pour la seconde année consécutive, en dépit de l'application des mesures nationales de revalorisation du point d'indice.

### 2. Les dépenses de fonctionnement général

Constituées des dépenses permettant le bon fonctionnement des services municipaux, les crédits regroupés au sein de la notion de « dépenses de fonctionnement général » (DFG) s'établissent pour l'année 2016 à **29,55 M€**, en **baisse de 19,66 %** par rapport à 2015 (36,74 M€).

En excluant de cette catégorie les prestations commandées en 2015 par la Ville au SIREST<sup>2</sup>, pour un montant de 4,34 M€, (voir point 4 page 9) les DFG évoluent de - 2,74 M€ entre les deux exercices, soit une baisse égale à 8,48 %.

Les principales composantes de ces dépenses de fonctionnement générales sont les suivantes :

<sup>2</sup> SIREST : Syndicat Intercommunal de Restauration Collective Rouen – Bois –Guillaume, chargé de produire et livrer les repas délivrés dans les crèches, écoles, accueils de loisirs gérés par la Ville de Rouen et la Ville de Bois-Guillaume.



- **Fluides et énergies** (eau, électricité, carburants, combustibles, chauffage urbain...) : **7,63 M€**;
- **Entretien, maintenance, nettoyage et gardiennage** de l'ensemble du patrimoine de la Ville : **3,89 M€**;
- **Fournitures et matériels** (fournitures administratives, y compris fournitures scolaires ainsi que vêtements de travail) : **3,37 M€**;
- **Prestations de services** : **2,93 M€**;
- **Impôts et taxes** dues par la collectivité : **1,26 M€** ;
- **Locations** mobilières, immobilières et **charges locatives** : **1,08 M€**;
- **Frais de courrier** et de **téléphonie** : **1,01 M€**;
- **Assurances** : **801 K€**.

### 3. Les subventions aux associations

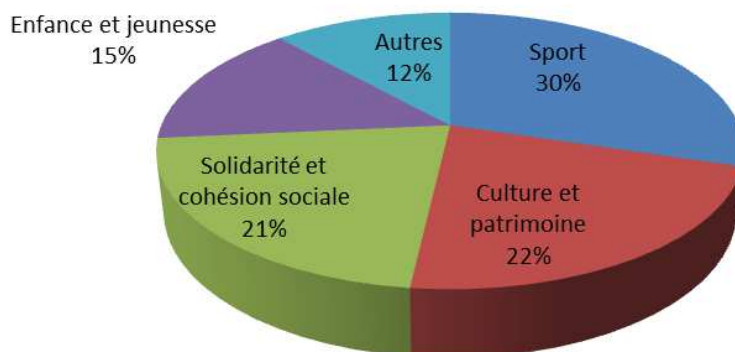
Avec **5,9 M€** mandatés en 2016, les subventions de fonctionnement aux associations représentent **4,3 %** des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville, en diminution de 390 K€ par rapport à 2015.

Cette évolution s'explique notamment par :

- La fermeture définitive du centre social Saint – Vivien, pour lequel la Ville avait versé une subvention de fonctionnement de 104 K€ en 2015 ;
- La diminution de 153 K€ de la subvention versée au bénéfice de l'association Rougemare et Compagnie, celle-ci ayant été fusionnée au cours de l'année 2016 avec le Hangar 23, ancienne structure municipale, pour devenir le nouveau théâtre de la Ville de Rouen, dénommé l'Étincelle et financé à partir du Budget Annexe du même nom.

Les principaux secteurs d'intervention demeurent le soutien aux associations sportives (29,7 %), à la culture et au patrimoine (22,1 %) ainsi qu'aux acteurs associatifs œuvrant dans les domaines de la solidarité et de la cohésion sociale (21,7%).

## Structure des secteurs d'intervention des subventions de fonctionnement en 2016 :



### 4. Les participations de la Ville

Elles s'établissent à **11,83 M€** et représentent **8,6 %** des dépenses réelles de fonctionnement en 2016.

La forte progression (+ 4,41 M€ soit + **59,43 %**) constatée entre 2015 et 2016 résulte de l'intégration de la participation de la Ville au SIREST (4,08 M€ en 2016) au sein de cette catégorie de dépenses.

En retraitant les données 2015 des prestations commandées par la Ville auprès du SIREST (soit 4,34 M€) la même année, l'évolution de l'ensemble des participations de la Ville s'établit à + **70 K€**, en augmentation de **0,55 %**.

Ces participations recouvrent :

- Le financement de la Ville au profit du **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**, à hauteur de **4,86 M€**, en progression de 384 K€ (soit + 8,57 %) par rapport à 2015.
- La participation de la Ville aux **Etablissements Publics de Coopération Culturelle (EPCC)** dont elle est membre, pour un montant global de **2,95 M€** (en augmentation de 15 K€ par rapport à 2015).

Ainsi, ont été respectivement versées en 2016 à l'Opéra de Rouen, à l'ESADHAR<sup>3</sup> et au CDN<sup>4</sup> les sommes suivantes : 1 M€, 1,47 M€ et 475 K€.

- La contribution statutaire de la Ville au **SIREST**, chargé de la production des repas servis dans les crèches, cantines scolaires et centres de loisirs gérés par la Ville. Cette contribution statutaire s'est élevée à **4 M€** en 2016, en baisse grâce à l'optimisation des coûts fixes de production.

Au cours de l'exercice 2015, les prestations de restauration assurées par le SIREST avaient été comptabilisées comme des prestations, les services de la Ville procédant à des commandes directes auprès du syndicat (pour mémoire : montant commandé en 2015 auprès du SIREST : 4,34 M€).

<sup>3</sup> ESADHAR : Ecole Supérieure d'Art et Design le Havre - Rouen

<sup>4</sup> CDN : Centre Dramatique National de Normandie - Rouen

## 5. Les charges financières

La totalité des crédits de paiement mandatés a été consacrée au paiement des intérêts de la dette et au financement des outils de gestion de la trésorerie de la Ville.

En 2016, **5,87 M€** ont été consacrés à ce poste de dépenses, contre 6,73 M€ en 2015 et 7,72 M€ en 2014.

Cette réduction des charges financières (- 864 K€, soit - **12,84 %**) entre les deux derniers exercices s'explique notamment par :

- Le transfert à la Métropole du PPP « éclairage public et signalisation », entraînant pour la Ville la fin du paiement du loyer financier de ce PPP, représentant un montant de près de 216 K€ en 2015 ;
- La baisse de 361 K€ des intérêts d'emprunts, résultant de la baisse des taux d'intérêt variables en 2016 et de la poursuite de la politique de désendettement de la collectivité.

### • Les dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles mandatées de l'exercice 2016 s'élèvent à **57,07 M€**, soit un taux de réalisation de **92,44 %**, en **baisse de 5,84 M€** par rapport au montant mandaté en 2015 (pour mémoire : 62,91 M€).

Hors dépenses liées à la gestion des OCLT (9,17 M€ en 2016), les dépenses réelles d'investissement s'établissent à **47,9 M€**, en **baisse de 4,15 M€** (-7,98 %) par rapport à 2015.

Hors OCLT et déficit d'investissement reporté, les principaux postes de dépenses réelles d'investissement sont les suivants :

	2014	2015	2016	poids dans le budget	évolution 2016/2015
Amortissement dette	16,39	19,88	21,69	45,3%	9,1%
dont refinancement	0	3,3	6,23	13,0%	88,8%
Investissements propres	36,1	22,19	18,77	39,2%	-15,4%
Subventions d'investissement	4,47	8,56	4,16	8,7%	-51,4%
Autres dépenses	2,07	1,44	3,28	6,8%	127,8%
<b>TOTAL DRI</b>	<b>59,03</b>	<b>52,07</b>	<b>47,9</b>	<b>100,0%</b>	<b>-8,0%</b>

### 1. Les investissements propres

Les **18,77 M€** mandatés au titre des investissements réalisés directement par la collectivité diminuent de 3,42 M€ (soit -15,4 %) par rapport à 2015 et représentent près de **39,2 %** des dépenses réelles d'investissement.

Cette évolution du volume mandaté au titre des investissements propres est en corrélation directe avec la baisse du volume des crédits votés à ce titre entre les deux exercices.

Par exemple, **le complexe scolaire et sportif Rosa Parks/Nelson Mandela a fait l'objet de mandatements très importants en 2015 (6,77 M€), alors que le paiement des dernières situations de travaux a été effectué en 2016 (436 K€).**

Les volumes de crédits mandatés en 2016 (436 K€) sont donc très largement inférieurs aux volumes mandatés en 2015 (6,77 M€).

Les dépenses d'investissement propre pour 2016 de la Ville sont principalement composées des éléments suivants :

- **2,52 M€** consacrés aux **acquisitions foncières**, en progression d'1,87 M€ par rapport à 2015. La Ville a notamment procédé à l'achat du terrain de rugby du stade Mermoz pour un montant (tous frais compris) d'1,55 M€ ;
- **2,2 M€** pour les **travaux de maintenance et de sécurité** entrepris sur l'ensemble du patrimoine de la Ville, dont 611 K€ à destination des bâtiments scolaires et d'accueils de loisirs, 423 K€ au titre des équipements sportifs ou encore 338 K€ pour les bâtiments culturels et culturels ;
- **2,2 M€** au titre des travaux de construction et acquisition d'équipements de la nouvelle **crèche Rose des Vents** ;
- **1,66 M€** déployés pour les **travaux d'économies d'énergie** entrepris sur le patrimoine bâti de la Ville, dont 594 K€ concernant les écoles, 273,1 K€ pour l'Hôtel de Ville, 204 K€ au titre du gymnase Villon ou encore 194 K€ pour le centre municipal Charlotte Delbo ;
- La poursuite des travaux des projets structurants suivants : la **bibliothèque Villon** à hauteur de **803 K€**, **l'aménagement des terrains synthétiques** pour **457 K€** et celui des **Quais Bas Rive Gauche** pour **400 K€**, ainsi que la construction de la **salle des fêtes Salomon** pour **376 K€** ;
- **752 K€** de crédits ont permis d'aménager et de sécuriser le nouveau site accueillant dorénavant la **Foire Saint Romain**, dont 523 K€ de crédits consacrés aux études, à l'acquisition et à l'installation de plaques de répartition pour sécuriser le site ;
- **423 K€** de crédits ont été destinés aux **infrastructures informatiques** de la Ville ;
- **362 K€** de crédits ont également été consacrés aux **travaux d'accessibilité** dans les bâtiments municipaux.

## 2. Les subventions d'investissement :

**4,16 M€** ont été mandatées en 2016 au titre des subventions d'investissement, en baisse de 4,4 M€ (soit -51,4 %) par rapport à 2015.

Cette évolution s'explique par le financement accordé par la Ville à l'organisme Rouen Normandie Aménagement en 2015 à hauteur de 4 M€ pour l'aménagement du quartier Luciline.

Les principales subventions versées en 2016 sont retracées dans le tableau ci-après :

Subventions d'équipement et fonds de concours (en €)	
Protocole de rétablissement de l'équilibre financier de Rouen Habitat avec la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS)	1 275 557
CPA Quartier de la Luciline	1 200 000
CPA Chatelet - Lombardie	500 000
CPA Grand Mare	287 327
Lods - J.P RAMEAU	360 800
Quais bas Rive - Gauche	272 796

### 3. Amortissement de la dette

Les crédits de paiements réels mandatés pour **21,69 M€** en 2016 correspondent :

- Au remboursement en capital de la dette, pour un montant de 15,46 M€ (2015 : 16,58 M€) ;
- A une opération de refinancement de dette pour un montant global de 6,23 M€.

D'un point de vue comptable, l'ensemble des crédits destinés au remboursement en capital de la dette ne sont pas intégralement comptabilisés en dépenses réelles d'investissement. Les mouvements liés à la constatation des diminutions de plafonds intervenant en cours d'année budgétaire des emprunts de type « OCLT » doivent en effet être enregistrés en mouvements d'ordre.

Poursuivant sa politique de désendettement et en intégrant ces mouvements aux dépenses réelles, la Ville de Rouen a ainsi procédé en 2016 au remboursement en capital des emprunts souscrits à hauteur de 16,87 M€. En 2015, 16,44 M€ avaient été remboursés par la Ville au titre du capital emprunté auprès des banques. Ainsi, le montant du capital remboursé progresse entre 2015 et 2016 de 430 K€ soit + 2,61 %.

### 4. Les autres dépenses d'investissement

**3,28 M€** sont comptabilisés au titre de cette catégorie de dépenses, en progression de 127,8 % (soit + 1,84 M€) par rapport à 2015.

Cette évolution est notamment liée au remboursement à l'Etat d'une somme d'1 M€ au titre du dispositif de préfinancement exceptionnel d'une fraction du FCTVA 2016 dont a bénéficié la Ville en 2015.

Elle est également liée au paiement à la Société d'Economie Mixte Rouen Immobilier d'un montant de 649,8 K€.

Ces dépenses regroupent également les opérations pour comptes de tiers, menées sous le mandat de la Ville et pour lesquelles 405 K€ ont été mandatées en 2016 (11 K€ en 2015). Cette somme concerne principalement les travaux effectués pour le compte de la Métropole dans les musées ayant précédemment appartenu à la Ville.

## B. Les grandes tendances en recettes

### i. les montants exécutés

**218,29 M€** de recettes ont été titrées en 2016, en **baisse de 22,22 M€** (soit -9,24 %) du volume exécuté en 2015 (pour mémoire : 240,51 M€).

Les **recettes réelles** s'établissent à **197,53 M€**, en diminution de 15,34 M€, soit – 7,21 % par rapport à 2015.

Hors produit des cessions d'actifs, cette diminution s'établirait à -13,23 M€ soit – 6,37 %.

Les **recettes d'ordre** diminuent également entre les deux exercices (- 6,88 M€) en raison principalement de reprises sur provisions effectuées en 2015 à hauteur de 3,36 M€ et de l'enregistrement de plus – values sur des cessions immobilières moins important en 2016 (- 2,75 M€ par rapport à 2015).

Le tableau ci-après synthétise, pour les trois dernières années, l'ensemble des budgets votés et exécutés en recettes pour la Ville :

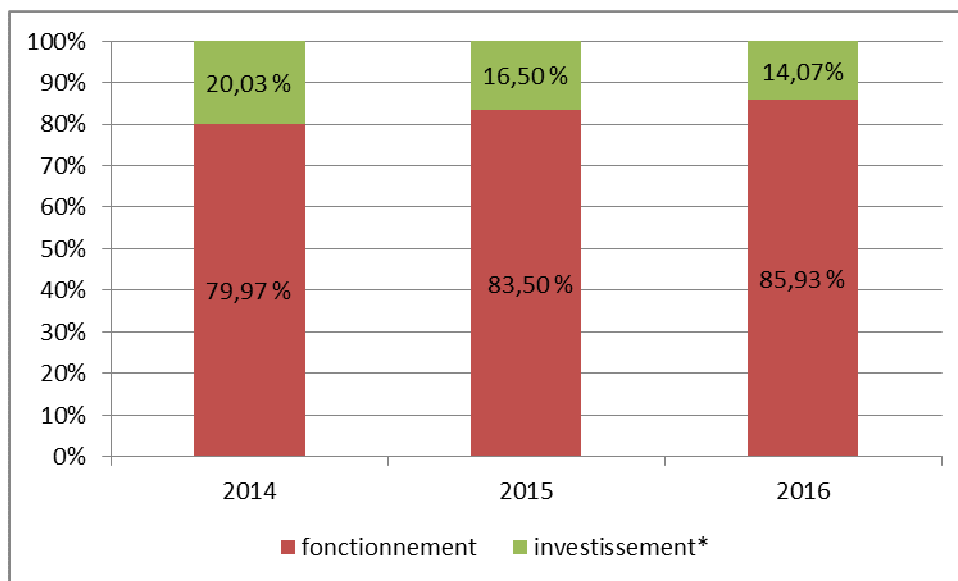
	Budget voté			Budget exécuté					
	Recettes totales	Recettes réelles	Recettes d'ordre	Recettes totales		Recettes réelles		Recettes d'ordre	
				En €	% réel	En €	% réel	En €	% réel
<b>2016</b>	<b>224.594.351,56</b>	202.832.129,21	21.762.222,35	218.288.460,82	97,19%	197.525.515,96	97,38%	20.762.944,86	95,41%
<b>2015</b>	<b>245.211.580,24</b>	2183.640.997,63	26.570.582,61	240.506.656,57	98,08%	212.868.004,13	97,36%	27.638.652,44	104,02%
<b>2014</b>	<b>269.213.517,61</b>	244.025.763,59	25.187.754,02	253.445.712,89	94,14%	228.443.997,30	93,61%	25.001.715,59	99,26%

En excluant les inscriptions correspondant au virement à la section d'investissement (0,36 M€) et le résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2015 (4,42 M€) qui ne donnent pas lieu à l'émission d'un titre de recettes, le **taux d'exécution des recettes 2016** s'établit à **99,30 %**.

### ii. La structure des recettes

#### 1. Répartition par section :

En 2016, les **recettes réelles de fonctionnement** représentent **85,93 %** des recettes réelles totales (hors gestion active de la dette), en hausse par rapport à 2015 (83,50 %).



\*recettes réelles d'investissement hors recettes liées à la gestion active de la dette (y compris refinancement)

✓ Les recettes réelles de fonctionnement :

Hors cessions d'actifs (dont les prévisions de recettes sont inscrites en section d'investissement) **154,82 M€** de recettes réelles ont été titrées en 2016 sur la section de fonctionnement, soit 5,98 M€ de moins qu'en 2015 (- 3,72 %), représentant 102,8 % des crédits votés (2015 : 99,4 %).

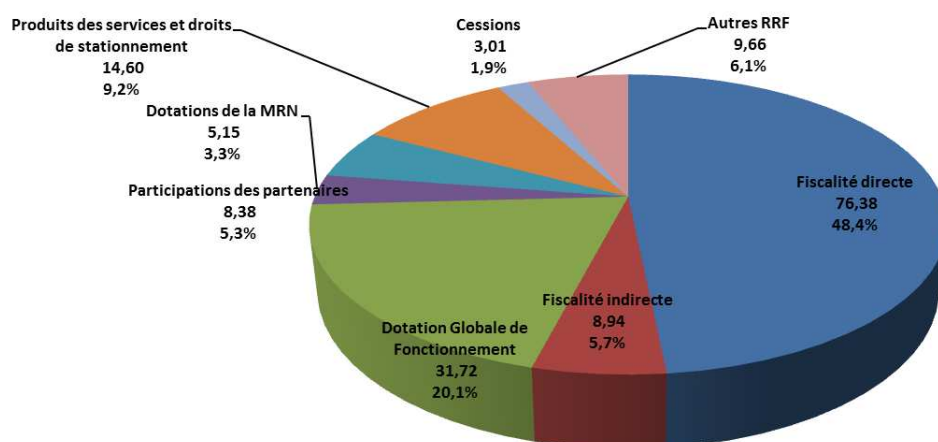
Cette évolution est principalement liée aux éléments suivants :

- poursuite de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), principale dotation de l'Etat versée aux collectivités locales, - 3,67 M€ pour la Ville par rapport à 2015 ;
- Nouvelle diminution de l'allocation compensatrice versée par la Métropole Rouen Normandie à la Ville de 4,45 M€, suite au transfert de la compétence « musées » au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Les principaux postes de recettes réelles de fonctionnement sont les suivants :

	2014	2015	2016	poids dans le budget	évolution 2016/2015
Fiscalité directe	71,44	72,90	76,38	48,39%	4,77%
Fiscalité indirecte	8,37	8,63	8,94	5,66%	3,59%
Dotation Globale de Fonctionnement	38,76	35,39	31,72	20,10%	-10,37%
Dotations de la MRN	22,63	9,59	5,15	3,26%	-46,31%
Participations des partenaires	8,08	9,36	8,38	5,31%	-10,43%
Produits des services et droits de stationnement	14,00	15,16	14,60	9,25%	-3,73%
Cessions	1,18	5,12	3,01	1,91%	-41,27%
Autres Recettes Réelles de Fonctionnement	8,18	9,77	9,66	6,12%	-1,16%
<b>TOTAL</b>	<b>172,64</b>	<b>165,92</b>	<b>157,83</b>	<b>100,00%</b>	<b>-4,88%</b>

## Structure des recettes réelles de fonctionnement en 2016 :



### ❖ La fiscalité directe :

Rôles supplémentaires inclus, le produit de la **fiscalité directe** (taxe d'habitation et taxes foncières) représente près de **48,4 %** des **recettes réelles de fonctionnement**.

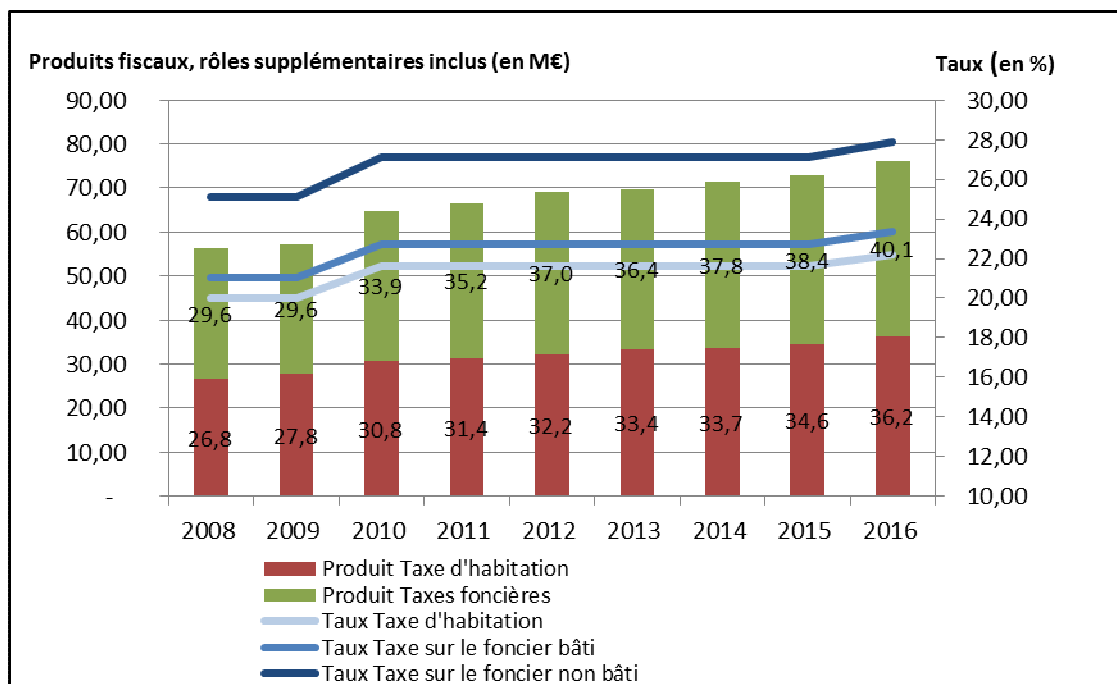
A ce titre, la collectivité a encaissé la somme de **76,38 M€** en 2016, en augmentation par rapport à 2015.

Cette progression du produit fiscal s'explique :

- par la revalorisation législative des bases fiscales arrêtée à 1 % en Loi de Finances pour 2016, représentant une progression du produit fiscal de 0,73 M€ ;
- par l'évolution physique des bases fiscales de la Ville égale à 0,30 % en 2016 et représentant un produit supplémentaire de 0,22 M€ ;
- par la hausse des taux d'imposition de + 2,9 % en 2016 générant un produit fiscal complémentaire de 2,15 M€.

Hors rôles supplémentaires, le produit de fiscalité directe perçue par la Ville s'élève à 75,79 M€, soit 3,2 M€ de plus qu'en 2015.



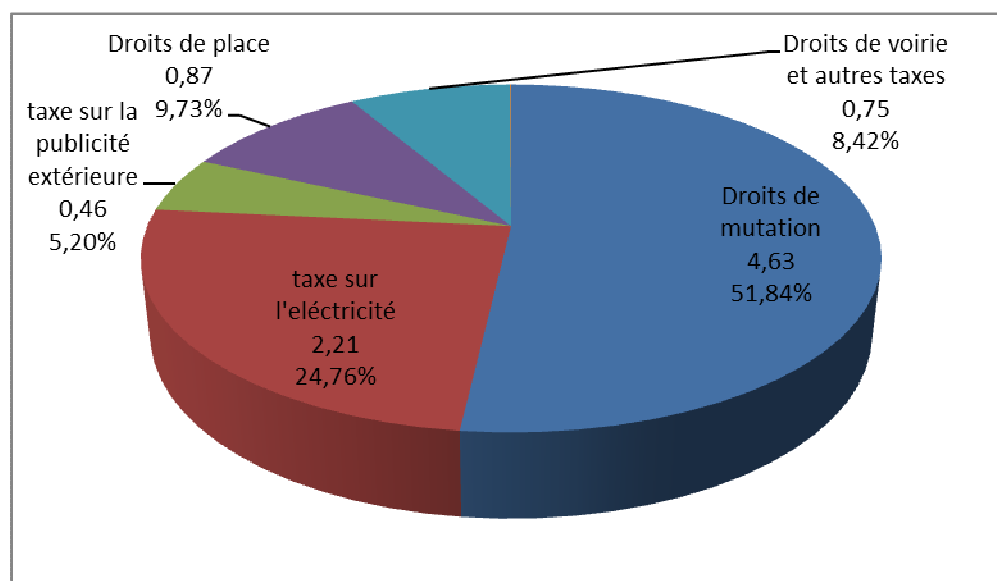


❖ la fiscalité indirecte :

Le produit comptabilisé au titre de la **fiscalité indirecte** en 2016 s'élève à **8,94 M€**, en très faible progression de 0,3 M€ par rapport au montant constaté en 2015 (8,63 M€).

	2014	2015	2016	pois dans le budget	évolution 2016/2015
Droits de mutation	3,87	4,28	4,63	51,84%	8,16%
taxe sur l'électricité	2,23	2,17	2,21	24,76%	1,92%
taxe sur la publicité extérieure	0,43	0,51	0,46	5,20%	-8,65%
Droits de place	0,75	0,43	0,87	9,73%	102,93%
Droits de voirie et autres taxes	1,08	1,24	0,75	8,42%	-39,18%
<b>TOTAL</b>	<b>8,37</b>	<b>8,63</b>	<b>8,94</b>	<b>100,00%</b>	<b>3,55%</b>

### Structure des recettes de fiscalité indirecte en 2016 :



- **4,63 M€** ont été perçus en 2016 au titre des **droits de mutation**, confortant pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive le dynamisme de cette recette (4,28M€ perçus en 2015 et 3,87 M€ en 2014) ;
- Le produit généré par la **taxe sur la consommation finale d'électricité** est resté quant à lui stable, s'établissant à **2,21 M€** (+ 0,04 M€ par rapport à 2015) ;
- Les **droits de place** connaissent une **forte évolution**, le produit progressant de 0,44 M€. Cette hausse s'explique par la perception en 2016 des droits de place acquittés par les Forains dans le cadre de l'organisation de la Foire Saint-Romain, à hauteur de 481 K€, alors qu'aucune recette n'avait été enregistrée à ce titre en 2015 du fait de l'annulation de cet évènement ;
- Le produit issu de la **taxe sur la publicité extérieure** **diminue** (- 44 K€ par rapport à 2015), pour s'établir à **464,5 K€** (508 K€ en 2015).

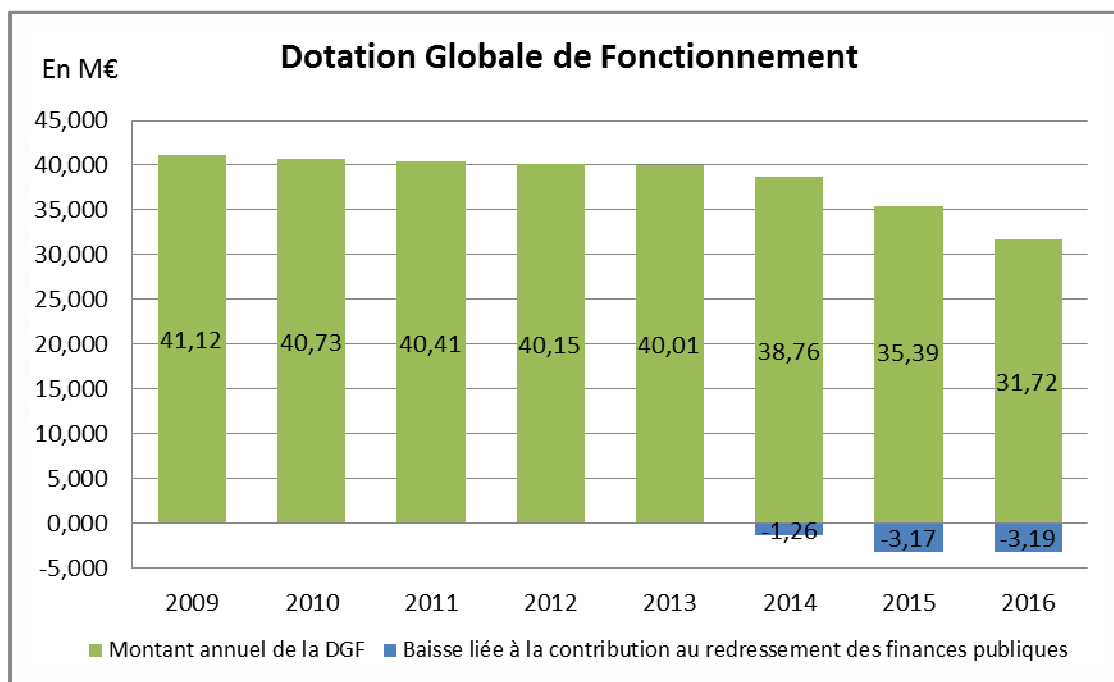
#### ❖ La Dotation Globale de Fonctionnement :

Dans le cadre de la participation du secteur public local à l'effort de redressement des comptes publics, la Dotation Forfaitaire (principale composante de la Dotation Globale de Fonctionnement) de la Ville de Rouen a enregistré un nouveau recul en 2016 de l'ordre de 3,19 M€, après des baisses de 3,17 M€ en 2015 et 1,26M€ en 2014.

Ainsi, en 3 ans, la **Dotation Forfaitaire** de la collectivité a reculé, en valeur, de près de 8,37 M€, s'établissant en 2016 à **29,26 M€**, par rapport à 37,63 M€ en 2013.

Autre composante de la DGF, la Dotation de Solidarité Urbaine<sup>5</sup> (DSU) attribuée à la Ville pour 2016 s'élève à 2,46 M€, en progression de 24 K€ par rapport à 2015.

<sup>5</sup> Dotation de Solidarité Urbaine : dotation destinée aux communes de plus de 5.000 habitants confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées. L'éligibilité ainsi que le montant de cette dotation sont déterminés à partir d'un indice synthétique de ressources et de charges, reprenant des critères de richesse comme le potentiel fiscal et des critères de charges comme le nombre de bénéficiaires d'aide au logement, le nombre de logements sociaux et le revenu moyen par habitant de la commune.



❖ Les dotations de la Métropole Rouen Normandie

Les dotations de fonctionnement versées par la Métropole Rouen Normandie à la Ville de Rouen sont de deux ordres :

- L'attribution de compensation ;
- La dotation de solidarité communautaire.

Après une réduction de près de 13,08 M€ entre 2014 et 2015, consécutive aux transferts de compétences de la Ville vers la Métropole et opérés au 1<sup>er</sup> janvier 2015, une nouvelle baisse de l'attribution de compensation est effectuée en 2016, de l'ordre de 4,45 M€, portant son montant à 3,39 M€.

Cette nouvelle diminution de l'attribution de compensation s'explique par le transfert à la Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2016 de la gestion du stade Diochon en année pleine ainsi que celle des musées.

Evolution des dotations de l'intercommunalité entre 2014 et 2016 :

(en €)	2014	2015	2016
<b>Attribution de compensation</b>	20 924 268	7 841 833	<b>3 388 610</b>
<b>Dotation de solidarité communautaire</b>	1 703 867	1 745 918	<b>1 758 904</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 628 135</b>	<b>9 587 751</b>	<b>5 147 514</b>

La dotation de solidarité communautaire a évolué de + 0,74 % (soit + 13 K€), s'établissant à 1,76 M€ en 2016.

❖ Les recettes tarifaires et droits de stationnement

Principale composante des recettes tarifaires, la recette générée par les **droits de stationnement** s'élève à **4,15 M€** pour l'année 2016, en progression de 115 K€ (+ 2,87 %) par rapport à 2015 (4,04 M€).

L'ensemble de l'**exploitation des services publics** gérés par la Ville (services en direction des familles, dans les secteurs culturels, sportifs, sociaux...) a généré une recette globale de **10,45 M€**

Les principales recettes liées à l'exploitation des services municipaux sont les suivantes :

- **Famille : 4,28 M€** de recettes titrées en 2016 (4,19 M€ en 2015) dont 2,1 M€ au titre des prestations de restauration scolaire, 1 M€ au titre de l'accueil des enfants dans les crèches collectives ou familiales de la Ville, 0,9 M€ au titre de l'accueil des enfants à l'école sur les temps périscolaires (garderies du matin et du soir, études surveillées...) ou encore 0,29 M€ au titre de l'accueil des enfants en centres de loisirs pendant les congés scolaires.
- **Equipements sportifs : 1,02 M€** de recettes ont été générées par les droits d'entrée dans les équipements sportifs (piscines, patinoire...) gérés par la Ville.
- **Occupation du domaine communal : 681 K€** de recettes ont été enregistrées en 2016 au titre de l'occupation du domaine communal.
- **Services culturels : 613,5 K€** de recettes ont été émises au titre de la gestion des équipements culturels de la Ville, dont 471 K€ provenant de la gestion du Conservatoire et 118 K€ au titre des droits d'entrée acquittés pour visiter le Gros Horloge.
- **Concessions dans les cimetières : 286 K€** de recettes sont constatées pour l'année 2016.

Dans le cadre de la mise en place de différentes conventions de gestion avec la Ville, la Métropole rembourse certains frais avancés par notre collectivité.

Ainsi, en 2016 **la Métropole** a reversé à la Ville la somme globale de **2,42 M€** dans le cadre de ces conventions de gestion, dont :

- 609 K€ au titre de la convention de gestion des espaces verts métropolitains,
- 499 K€ au titre de la convention de gestion relative aux bâtiments des musées,
- 398 K€ au titre de la convention de gestion d'entretien des véhicules métropolitains,
- 292 K€ au titre de la convention de gestion relative à la gestion du patrimoine naturel et paysager métropolitain,
- 117 K€ au titre de la convention de gestion relatives aux études et prestations menées pour les espaces publics métropolitains,
- 0,91 M€ au titre du remboursement à la Ville de la mise à disposition de personnel municipal.

❖ Les subventions de fonctionnement :

Les **participations et subventions de fonctionnement** des différents partenaires de la Ville s'établissent à **8,38 M€** au titre de l'exercice 2016, en baisse de près d'1 M€ par rapport à 2015 (pour mémoire : 9,36 M€).

Cette évolution à la baisse s'explique par :

- La disparition de la participation de la Métropole pour les musées ;
- La moindre perception des financements en provenance de la CAF au titre du fonctionnement des crèches gérées par la Ville, résultant d'un décalage de l'appel de fonds auprès de cet organisme.

Les principales subventions et participations de fonctionnement perçues par la collectivité en 2016 sont les suivantes :

- Participation de la CAF aux prestations d'accueil des enfants gérés par la Ville pour 5 M€, dont 3,12 M€ au bénéfice des crèches, 1,75 M€ pour les accueils périscolaires et 160 K€ au titre des accueils de loisirs ;
- Perception de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) versée par l'Etat à la Ville, pour un montant d'1,26 M€ ;
- Participation de la MRN à hauteur de 430 K€ pour le fonctionnement du Centre sportif Guy Boissière et le Conservatoire à Rayonnement Régional.

❖ Les cessions d'immobilisation :

**3,01 M€** de recettes ont été générées par la vente d'immobilisations de la Ville au cours de l'année 2016.

Parmi ces cessions, peuvent être citées :

- Pour 1,3 M€, la vente du 198 rue Beauvoisine,
- Pour 650 K€, la cession du 7-9 rue Trianon,
- Pour 500 K€, la cession d'actifs de la Société d'économie mixte Rouen Immobilier (SEMRI) à la Métropole,
- Pour 225,6 K€, la vente de la rue Mare aux planches (lot n°1).

❖ Autres recettes de fonctionnement :

Elles s'élèvent à **9,6 M€** en hausse de 0,32 M€ par rapport à 2015.

Cette catégorie regroupe des recettes de nature diverse comme les **attributions de compensation d'exonérations** de fiscalité pour **2,27 M€**, les **produits financiers** pour plus d'**1 M€** (dont 735 K€ de recettes issues des swaps détenus par la Ville et 274 K€ provenant d'un versement de la Métropole au titre du mécanisme de reprise partielle de la dette de la Ville instauré en 2015) ou encore les autres produits de gestion courante pour 2,5 M€.

Parmi ces autres produits de gestion courante sont enregistrées les recettes provenant des **loyers collectés par la Ville** pour **1,21 M€** ainsi que les reversements des excédents de gestion dégagés par le budget annexe LIA et le SIREST au titre de l'exercice 2015, s'élevant respectivement à 781 K€ et 539 K€.

La Ville a également bénéficié, pour la deuxième année consécutive, du versement de la somme **d'1,73 M€** (1,38 M€ en 2015) au titre du **Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales**<sup>6</sup> (FPIC).

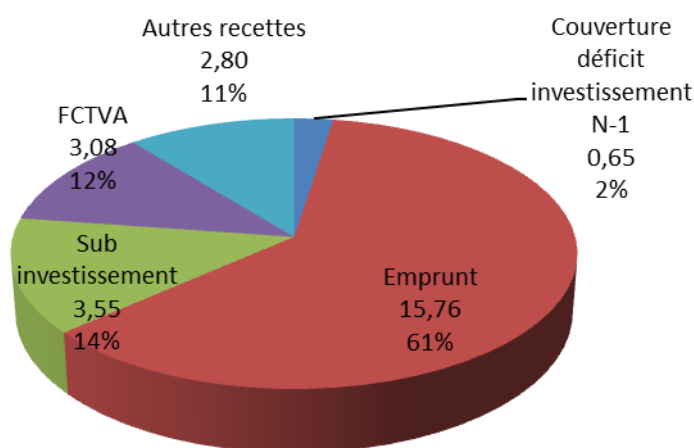
✓ Les recettes réelles d'investissement :

Hors gestion active de la dette, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **25,83 M€** en 2016, en baisse de 10,25 M€ par rapport à 2015.

Cette réduction est le résultat des évolutions suivantes :

- Baisse des subventions reçues par la Ville de 3,19 M€ par rapport à 2015 en corrélation avec les projets d'investissement en cours ;
- Diminution du produit provenant du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) de l'ordre d'1,82 M€, dont le volume est directement lié au volume d'investissement direct réalisé par la collectivité l'année n-1 ;
- Non renouvellement de la recette de 2 M€ perçue en 2015 au titre du mécanisme exceptionnel du plan de relance par le FCTVA ;

	2014	2015	2016	poids dans le budget	évolution 2016/2015
Couverture du déficit d'investissement N-1	2,80	2,33	0,65	2,51%	-72,15%
Emprunt	20,98	12,50	15,76	61,01%	26,10%
Subventions d'investissement reçues	12,25	6,74	3,55	13,74%	-47,31%
FCTVA	5,44	6,90	3,08	11,91%	-55,42%
Autres recettes	1,78	4,32	2,80	10,82%	-35,24%
<b>TOTAL</b>	<b>43,25</b>	<b>32,79</b>	<b>25,84</b>	<b>100,00%</b>	<b>-21,21%</b>



<sup>6</sup> FPIC : mécanisme de péréquation horizontale du secteur communal, il consiste à prélever une partie des ressources des intercommunalités et communes « favorisées », pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Rouen et sa Métropole bénéficient d'un reversement depuis 2015.

#### ❖ La couverture du déficit d'investissement

Les recettes mobilisées en 2016 pour la couverture du déficit d'investissement cumulé constaté à la clôture de l'exercice 2015 s'établissent à **649 K€** et proviennent de l'affectation du résultat cumulé constaté à la fin de l'exercice comptable 2015.

#### ❖ L'emprunt

La Ville a mobilisé la somme globale de **15,76 M€** d'emprunt au cours de l'année 2016, afin de pouvoir financer les nouvelles dépenses d'investissement tout en respectant les principes comptables et budgétaires de l'instruction M14.

#### ❖ Subventions d'investissement reçues

Elles s'élèvent à **3,55 M€** en 2016, représentant 13,74 % des recettes réelles d'investissement hors gestion active de la dette.

La réduction de ce poste de recettes de près de 3,2 M€ entre les deux exercices résulte principalement des éléments suivants :

- Perception par la Ville en 2015 des différents financements (Etat, Région, Métropole) des travaux effectués sur les Quais Bas Rive Gauche pour un montant global de 2,2 M€. Le solde de ces financements, d'un montant global de 200 K€ a été perçu en 2016 (soit – 2M€ par rapport à 2015) ;
- Perception par la Ville de la somme globale d'1,96 M€ en 2015 au titre du financement de la construction du complexe Rosa Parks/Nelson Mandela. 1 M€ ont été perçus en 2016 (soit – 0,92 M€), correspondant au solde des subventions à percevoir au titre de cet équipement (cf détail ci-dessous).

Les principales subventions d'investissement perçues en 2016 proviennent :

- De l'**Etat** pour **1,52 M€**, dont 600 K€ au titre du 1<sup>er</sup> acompte destiné à financer les travaux d'économie d'énergie à réaliser sur l'Hôtel de Ville, 500 K€ au titre du financement d'opérations d'aménagement urbain (CPA Grand Mare et quartier des Sapins), 137 K€ au titre du versement du solde de la subvention allouée pour le complexe Rosa Parks/Nelson Mandela ;
- De la **Région** pour **472 K€** au titre du complexe Rosa Parks/Nelson Mandela ;
- Du **Département** pour **346 K€**, dont 254 K€ pour le complexe Rosa Parks/Nelson Mandela et 92 K€ pour la Crèche Rose des Vents ;
- De la **Métropole** pour **0,91 M€**, dont 300 K€ au titre du cofinancement des travaux réalisés pour l'accueil de la Foire Saint Romain sur son nouveau site géographique, 274 K€ pour les travaux d'aménagement des Quais Bas Rive Gauche et 150 K€ pour le complexe Rosa Parks/Nelson Mandela.

#### ❖ Fonds de Compensation sur la Valeur Ajoutée

**3,08 M€** de recettes proviennent du FCTVA, en baisse importante (- 1,8 M€) par rapport à 2015.

Le mécanisme du FCTVA permet la compensation (à un taux forfaitaire) par l'Etat aux collectivités locales, de la TVA acquittée sur leurs investissements.

Les dépenses d'investissement prises en compte pour le calcul de cette compensation sont les dépenses d'équipement (acquisitions et travaux, hors achat de terrains) effectués au cours de l'année N-1.

Le montant de cette recette est donc directement lié au volume d'investissement direct réalisé l'année N-1.

#### ❖ Autres recettes d'investissement

Elles s'établissent à **2,80 M€** en 2016, représentant 10,82 % des recettes réelles d'investissement (hors recettes liées à la gestion active de la dette) :

- **918 K€** correspondent au produit généré par la **Taxe d'Aménagement**. La Métropole étant compétente depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 en matière de gestion du Plan Local d'Urbanisme, elle perçoit directement la taxe d'aménagement correspondant aux permis délivrés depuis cette date.  
Le produit de taxe d'aménagement enregistré dans les comptes de la Ville en 2016 correspond donc à des permis antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et sera amené, au cours des années qui viennent à diminuer de façon conséquente avant de disparaître<sup>7</sup>.
- **500 K€** correspondent au remboursement par Rouen Normandie Aménagement de **participations pour la CPA Grand Mare** et **450 K€** correspondent au remboursement par Rouen Seine Aménagement d'avances pour **la CPA Luciline**.
- **457 K€** correspondent à la prise en charge par la Métropole d'une partie du remboursement de l'amortissement annuel de la dette de la Ville, conformément au dispositif de **reprise de dette** mis en place entre les deux structures en 2015 au titre du financement des compétences transférées.
- **379 K€** correspondent au remboursement par la Métropole des dépenses d'investissement réalisées par la Ville en 2016 dans le cadre de la **Convention de gestion des bâtiments des Musées**.

## II. Evolution des principaux indicateurs financiers

### A. Evolution de l'Épargne Brute

L'épargne brute (EB) dégagée par une collectivité est un des indicateurs de gestion le plus pertinent pour apprécier sa situation financière.

Elle correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement, hors recette ou dépense exceptionnelle de montant conséquent (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement). L'épargne brute constitue la

---

<sup>7</sup> Lors de la Commission Locale d'Evaluation et de Transfert de Charges (CLETC) du 25 mai 2016, le transfert de la recette correspondant à la taxe d'aménagement a été déterminé selon le principe suivant : le produit de la taxe provenant des permis de construire accordés en 2014 revient à la Ville et la Métropole bénéficie du produit généré par les permis de construire accordés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015



ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements. Elle s'assimile à la « Capacité d'autofinancement ».

Ce solde d'épargne correspond au flux dégagé par la collectivité sur ses dépenses de fonctionnement pour investir et pour rembourser le capital de sa dette.

Hors comptabilisation de la reprise du résultat 2015, l'épargne brute de la Ville enregistre une hausse de 3,5 M€, passant de 13,62 M€ à 17,12 M€.

Cette évolution s'explique par une contraction des dépenses réelle de fonctionnement liée aux efforts d'économie poursuivis en 2016 plus importante que la réduction des recettes réelles de fonctionnement en 2016.

(en K€)	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Recettes réelles de fonctionnement ( <i>hors résultat et cessions d'actifs</i> )	173 301	171 471	160 803	154 824
Dépenses réelles de fonctionnement	156 548	157 751	147 180	137 701
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>16 752</b>	<b>13 720</b>	<b>13 624</b>	<b>17 122</b>

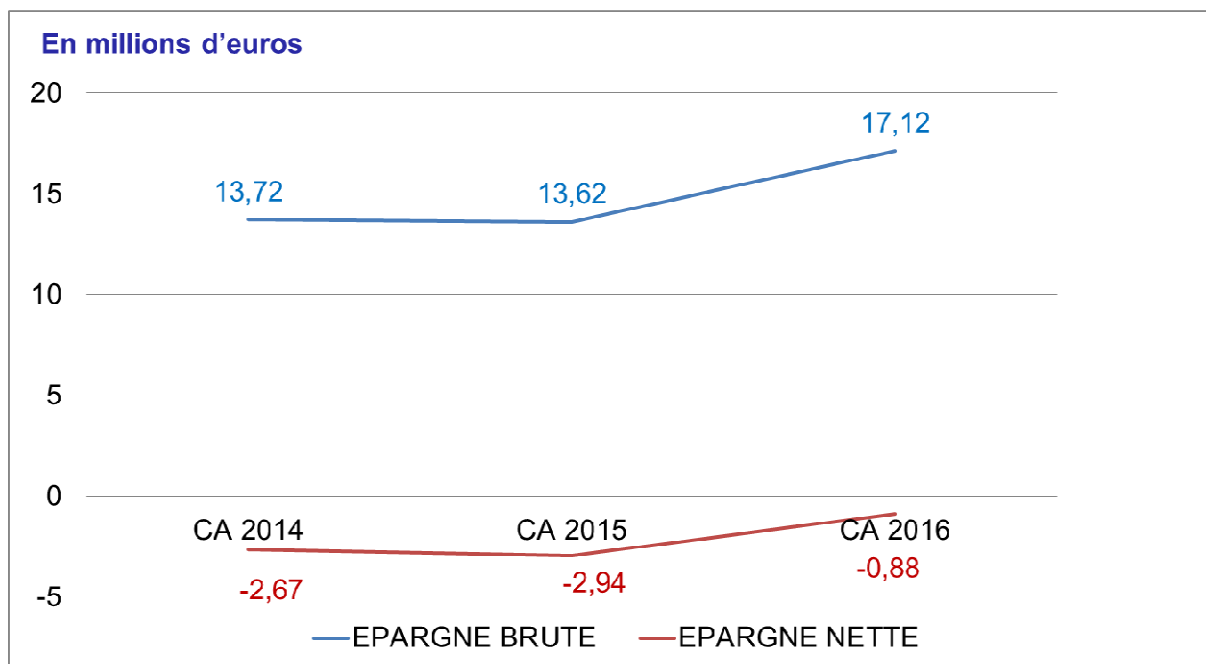
Le taux d'épargne brute, qui rapporte l'épargne brute aux recettes réelles de fonctionnement de la collectivité s'améliore également, en s'établissant à 11,06 % (8,47 % en 2015).

En intégrant le montant du résultat excédentaire 2015 et le produit des cessions immobilières réalisées en 2016, le niveau d'épargne brute s'élève à 24,55 M€, en progression de 1,83 M€ par rapport à 2015 (22,72 M€).

## **B. Evolution de l'épargne nette**

L'épargne nette se détermine à partir de l'épargne brute diminuée des remboursements de dette opérés au cours de l'exercice. Cet indicateur mesure ainsi l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement de la dépense obligatoire qu'est le remboursement en capital de la dette.

L'épargne nette de la Ville s'établit au 31 décembre 2016 à - 880 K€. Bien que toujours négative, elle s'améliore cependant sensiblement (+ 2,06 M€) par rapport aux niveaux atteints en 2014 (- 2,7 M€) et 2015 (-2,9 M€).



### 3) LA GESTION DE LA DETTE

#### I. La dette propre

##### A. Les flux 2016

En 2016, la Ville de Rouen a bénéficié de l'enveloppe « prêts croissance verte 0% » proposée par la Caisse des Dépôts au titre de la rénovation énergétique de bâtiments publics, avec deux opérations éligibles portant sur l'école Marie Dubocage (0,534 M€ empruntés) et l'Hôtel de Ville (3,070 M€ consolidés en 2016 et 3,070 M€ en 2017). Cette enveloppe se caractérise notamment par un amortissement sur 20 ans et par l'absence de frais financiers.

Ces emprunts ont été complétés par une consultation bancaire de fin d'exercice, d'un montant total de 9,5 M€.

Les opérations de l'année 2016 sont résumées dans le tableau suivant :

### Emprunts nouveaux :

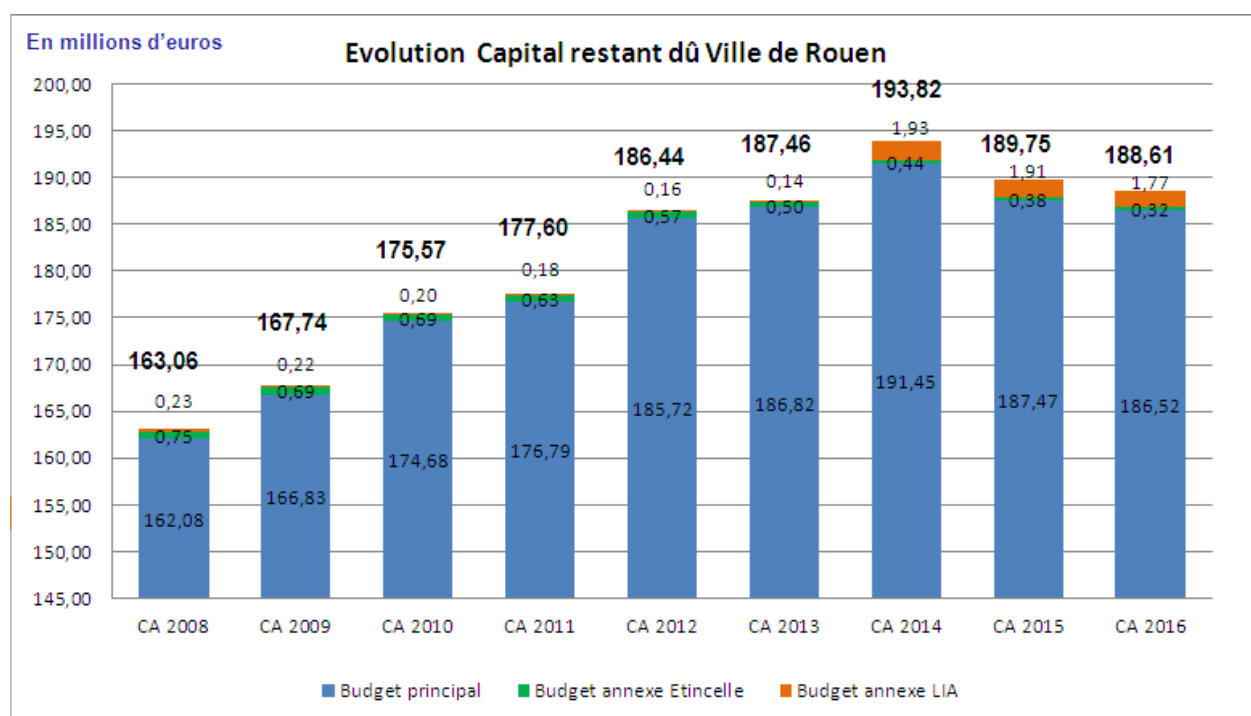
Budgets	Banques	Montant	Caractéristiques de l'emprunt	Taux	Marge	Durée	Classification Gissler
Budget principal	Caisse des Dépôts et Consignations	2,659 M€	Taux variable	Livret A	+0,60%	20 ans	1A
	Caisse des Dépôts et Consignations	3,070 M€		Sans intérêts		20 ans	1A
	Caisse des Dépôts et Consignations	0,534 M€		Sans intérêts		20 ans	1A
	Crédit Foncier de France	5,0 M€	Taux fixe	1,23%	-	20 ans	1A
	Caisse d'Epargne	3,0 M€	Taux fixe	1,20%	-	20 ans	1A
	La Banque Postale	1,5 M€	Taux variable	Euribor 3M	+0,94%	15 ans	1A

Après un désendettement de l'ordre de -4,0 M€ en 2015, la dette de la Ville poursuit cette trajectoire, puisqu'elle recule de nouveau de -1,15 M€ en 2016.

### Evolution de l'encours de dette en 2016 :

(en M€)	Encours au 31/12/2015	Remboursement de la dette	Nouveaux emprunts	Refinancements	Encours au 31/12/2016
<b>Budget principal</b> (hors opération de refinancement)	187,465	16,872	15,763	0,165	186,521
<b>Budget annexe Etincelle</b>	0,378	0,063	0,000	0,000	0,315
<b>Budget annexe LIA</b>	1,907	0,138	0,000	0,000	1,769
<b>TOTAL</b>	<b>189,750</b>	<b>17,073</b>	<b>15,763</b>	<b>0,165</b>	<b>188,605</b>

## Evolution de l'encours de dette depuis 2008 :



La capacité de désendettement traduit la durée nécessaire à la Ville pour rembourser son encours de dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute. A la fin de l'exercice 2016, ce ratio s'établit, pour le seul budget principal, à 10,9 années, contre 13,8 en 2015 et 14,0 en 2014 (en excluant les cessions d'actifs et la reprise des résultats de l'exercice précédent du calcul de l'épargne brute, car constituant des recettes exceptionnelles à vocation non pérenne).

La combinaison en 2016 d'une hausse de l'épargne brute (+25,7%) et du désendettement évoqué précédemment explique l'amélioration significative de la capacité de désendettement, en baisse de -20,8%.

### **B. La gestion de la dette**

La Ville a saisi une opportunité de renégociation ouverte avec DEXIA Crédit Local afin de transformer ce prêt en produit à un taux fixe classique, inférieur au taux minimum antérieur, assorti d'un allongement de deux années de la durée de vie résiduelle.

**Bilan de l'opération de refinancement :**

	<b>Prêt remboursé par anticipation</b>	<b>Refinancement</b>
<b>Caractéristiques des contrats</b>		
Banque	DEXIA Crédit Local	DEXIA Crédit Local
Année de signature	2008	2016
Score Gissler	1E	1A
CRD au 01/10/2016	6 226 807 €	6 391 807 €*
Date de fin	01/01/2024	01/02/2026
Taux	4,54% si Eur12M < 6,75%, sinon, 4,54% + 5 x (E12M – 6,75%)	3,10%
<b>Gains théoriques</b>		
Somme des intérêts à payer après le 01/10/2016	1 149 086 €**	1 052 778 €

\* : en recapitalisant 165 000 € d'indemnité de remboursement anticipé

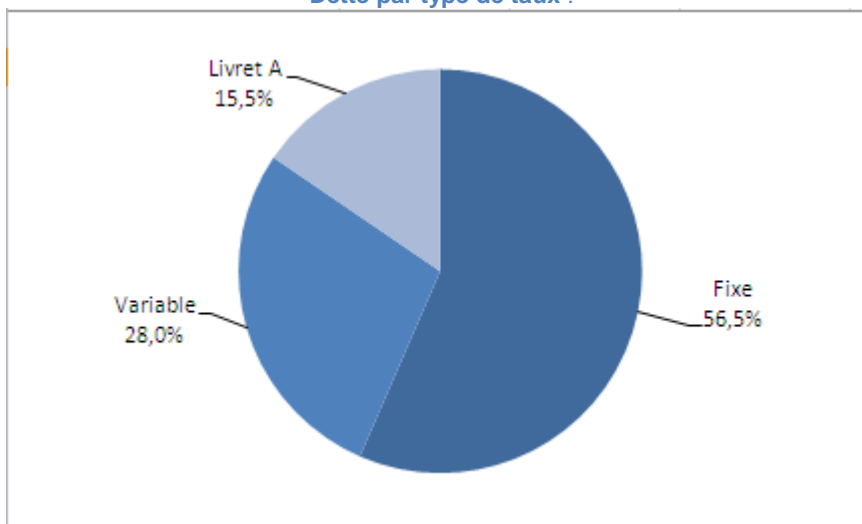
\*\* : calculés sur une hypothèse de taux de 4,54%

Les intérêts acquittés pour le nouveau prêt sont moins onéreux que dans le prêt initial, dans lequel le taux minimum était de 4,54%. Dans le nouveau prêt, le taux fixe est de 3,11%. De ce fait, et en dépit d'une durée plus longue, l'opération reste gagnante en termes de frais financiers avec un gain d'environ 96 k€ en section de fonctionnement, étalés sur les 11 prochaines années.

**C. La structure de la dette**

A la fin de l'exercice 2016, l'encours de dette de la Ville est relativement équilibré entre taux fixe ou assimilé fixe (56,5%) et taux variable (43,5%), comprenant notamment les emprunts souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations s'appuyant sur le livret A (15,5%).

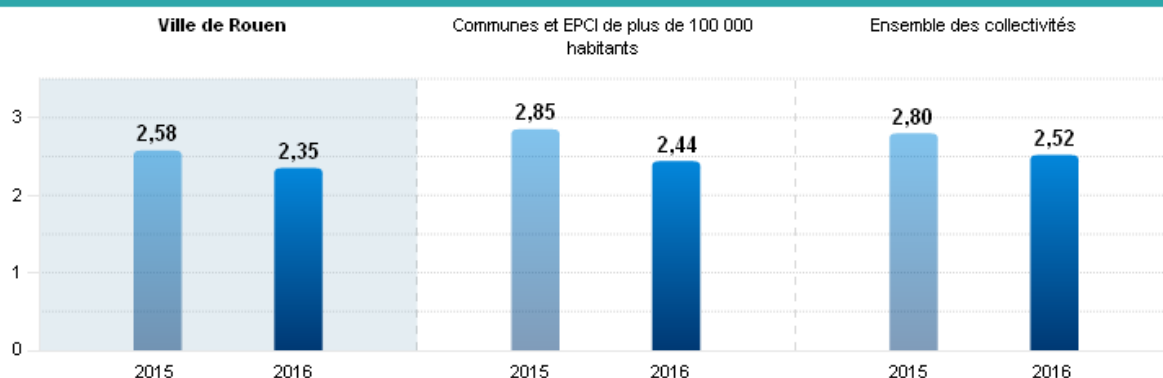
#### Dette par type de taux :



Le taux moyen de la dette à la fin de l'année 2016 s'établit à 2,35%, contre 2,58% fin 2015. Ce chiffre est à comparer avec le taux moyen de la dette des collectivités de plus de 100 000 habitants constaté par la société Finance Active au 31 décembre 2016, soit 2,44%.

#### Taux moyen de la dette :

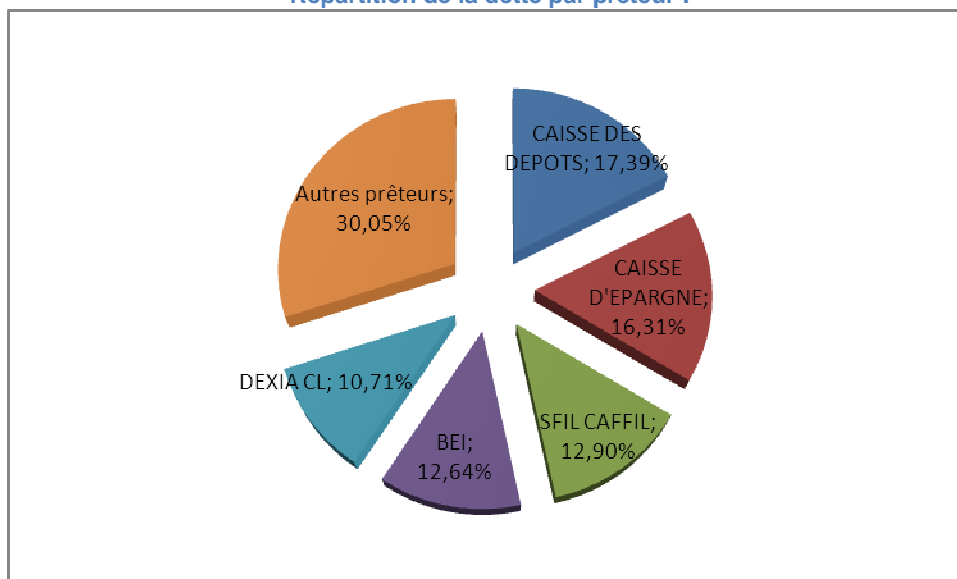
##### Taux moyen après swaps (en %, annuel ex.Jex.)



La durée de vie résiduelle moyenne de la dette de la Ville augmente très modérément entre 2015 et 2016, passant de 13 années et 3 mois à 13 années et 5 mois, notamment en raison des emprunts contractés sur 20 ans en 2016. A titre de comparaison, la durée de vie résiduelle moyenne des collectivités de plus de 100 000 habitants était calculée par Finance Active à 13 années et 6 mois au 31 décembre 2016.

Le partage de la dette entre prêteurs reste relativement équilibré, malgré l'augmentation de l'encours détenu par la Caisse des Dépôts, constatée à l'issue de l'exercice 2016.

### Répartition de la dette par prêteur :



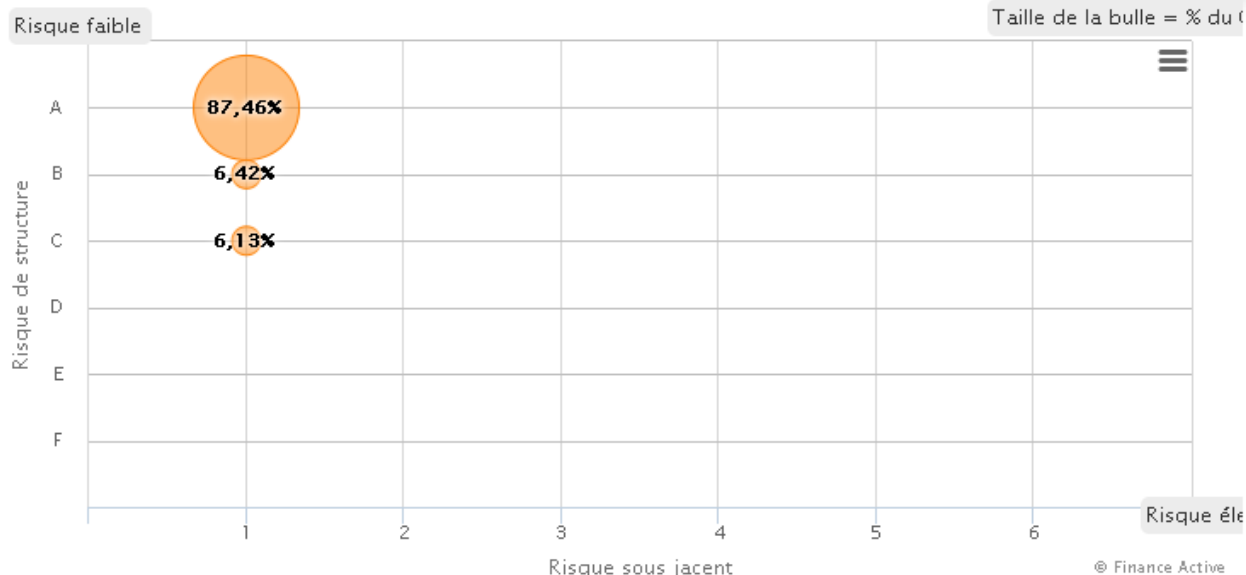
La charte de bonne conduite, dite « charte Gissler », continue de faire état d'un recours à des produits très prudents, depuis les opérations de désensibilisation de dette menées lors du mandat précédent. Aucun emprunt actuellement dans le portefeuille de la Ville ne peut plus aujourd'hui être qualifié de « toxique ».

### Répartition de la dette selon la "charte Gissler" :

Dette selon la charte de bonne conduite

[Accéder à l'analyse CBC](#)

[Excel](#)



## II. La dette garantie

L'encours de dette garantie s'établit à 234 M€ à l'issue de l'exercice 2016, en hausse de 14 M€. La Ville intervient prioritairement dans le domaine du logement social (95,6% de l'encours garanti).

Les principaux bénéficiaires sont Rouen Habitat (43,2% de l'encours) et Immobilière Basse Seine (24,9%).

Le capital restant dû est composé à hauteur de 95,5% par des prêts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations.

L'encours garanti est très largement assis (97,8%) sur le taux du Livret A.

### III. La gestion de trésorerie

En 2016, la Ville a continué à faire appel prioritairement à ses contrats revolving afin de couvrir ses besoins de financement à court terme, ceux-ci offrant des conditions particulièrement avantageuses.

Par ailleurs, une consultation bancaire a été lancée afin de remplacer les deux lignes de trésorerie ouvertes auprès d'ARKEA et de la Caisse d'Epargne pour un total de 10,0 M€ sur la période 2015-2016. Cette consultation a été limitée à 9,0 M€, après une analyse plus fine des besoins observés en cours d'année. A son issue, une ligne de trésorerie a été contractée pour la période 2016-2017 :

**Tableau 16 : Comparaison des caractéristiques des lignes de trésorerie**

	Montant	Taux	Commission d'engagement	Commission de non utilisation
<b>Lignes de trésorerie 2013/2014</b>				
<b>Crédit Agricole</b>	4,5 M€	Euribor 1 mois moyenné + 1,80%	0,20%	0,10% sur les encours non tirés
<b>Caisse d'Epargne</b>	3,5 M€	Eonia + 1,52%	16 000€	0,20% sur les encours non tirés
<b>Lignes de trésorerie 2014/2015</b>				
<b>Crédit Mutuel Arkéa</b>	12 M€	Eonia +1,02%	0,22%	Aucune
<b>Lignes de trésorerie 2015/2016</b>				
<b>Caisse d'Epargne</b>	3,5 M€	Eonia +0,80%	0,10%	0,15%
<b>Crédit Mutuel Arkéa</b>	6,5 M€	Eonia +0,79%	0,22%	Aucune
<b>Lignes de trésorerie 2016/2017</b>				
<b>Crédit Mutuel Arkéa</b>	9,0 M€	TI3M* + 0,65%	0,22%	Aucune

\* : TI3M = moyenne mensuelle des EUR3M (dont la cotation est revue chaque jour)



#### 4) LE RESULTAT DES BUDGETS ANNEXES

##### I. Budget Annexe des Locations Immobilières Aménagées (LIA)

Créé en 2001 afin d'isoler certaines activités assujetties à la TVA de par leur nature concurrentielle, le budget annexe LIA permet de récupérer, par voie fiscale de droit commun, cette TVA acquittée sur certains travaux.

En 2016, ce budget annexe regroupe deux opérations d'envergure : les travaux menés à l'Opéra de Rouen Normandie, ainsi que les aménagements des Hauts de Rouen (Rameaux, îlots 2 et 3).

##### A. Résultat de la section de fonctionnement

L'analyse par chapitre des mouvements de dépenses et de recettes réalisées en 2016 fait apparaître un niveau de recettes de 470,7 K€ et un niveau de dépenses de 1.015,4 K€.

CHAP BUDGETAIRE	MANDATE 2016	CHAP BUDGETAIRE	MANDATE 2016
011 - Charges à caractère général		70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	78 943,03
012 - Charges de personnel		73 - Impôts et taxes	
65 - Autres charges de gestion courante	781 383,37	74 - Dotations, subventions et participations	
656 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus		75 - Autres produits de gestion courante	391 772,52
66 - Charges financières	64 924,03	76 - Produits financiers	3,99
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
autres dépenses réelles		Autres recettes	
<b>TOTAL DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>846 307,40</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>470 719,54</b>
023 - Virement à la section investissement	0,00		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	169 123,00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE FONCTIONNEMENT</b>	<b>169 123,00</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 015 430,40</b>	<b>TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>470 719,54</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>-544 710,86</b>		

Le résultat de fonctionnement pour l'année 2016 s'élève à – 544,7 K€.

##### B. Résultat de la section d'investissement

La section d'investissement clôture avec un excédent de 269,8 K€.

CHAP BUDGETAIRE	MANDATE 2016	CHAP BUDGETAIRE	MANDATE 2016
20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 958,08	13 - Subventions d'investissement	502 862,36
204 - Subventions d'équipement versées		16 - Emprunt et dettes assimilées	70 833,19
21 - Immobilisations corporelles	14 660,76	20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)	
23 - Immobilisations en cours	237 374,54	204 - Subventions d'équipement versées	
10 - Dotations, fonds divers et réserves		21 - Immobilisations corporelles	
13 - Subventions d'investissement		23 - Immobilisations en cours	
16 - Emprunts et dettes assimilées	208 999,87	10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	
26 - Participations et créances rattachées		1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	
27 - Autres immobilisations financières		10226 - taxe d'aménagement	
020 - Dépenses imprévues		27 - Autres immobilisations financières	
445 - Total des opérations pour comptes de tiers		45 - Total des opérations pour comptes de tiers	
<b>TOTAL DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT</b>	<b>472 993,25</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES INVESTISSEMENT</b>	<b>573 695,55</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement		021 - Virement de la section de fonctionnement	
040 - Opérations d'ordre transfert entre sections		040 - Opérations d'ordre transfert entre sections	169 123,00
041 - Opérations patrimoniales	12 500,01	041 - Opérations patrimoniales	12 500,01
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT</b>	<b>12 500,01</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT</b>	<b>181 623,01</b>
<b>TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT</b>	<b>485 493,26</b>	<b>TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT</b>	<b>755 318,56</b>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT (HORS 1068)</b>	<b>269 825,30</b>		

### C. Résultat net de l'exercice

L'exercice budgétaire 2016 se solde par un excédent global de 788,8 K€, se décomposant comme suit :

	fonctionnement
résultat de l'exercice	-544 710,86
report excédent fonctionnement 2015	781 383,37
(a)	236 672,51
	investissement
résultat de l'exercice	269 825,30
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	
report excédent investissement 2015	282 325,41
(b)	552 150,71
<b>résultat de clôture 2016 (=a+b)</b>	<b>788 823,22</b>

## II. Budget annexe de l'Étincelle

Fusion de deux établissements culturels, le Hangar 23 et le Théâtre de la Chapelle Saint Louis, l'Étincelle est le nouveau théâtre de la Ville de Rouen.

Cette structure unique de promotion, d'accompagnement et de diffusion de la création artistique dans le domaine du spectacle vivant permet dorénavant de proposer un projet culturel, axé sur les musiques du monde, le soutien aux jeunes compagnies, la pluridisciplinarité, ou encore le développement des actions de sensibilisation sur le terrain.

### A. Résultat de la section de fonctionnement

L'analyse par chapitres des mouvements de dépenses et de recettes réalisés en 2016 fait apparaître un niveau de recettes de 789,7 K€ et un niveau de dépenses de 1.107,8 K€.

CHAP BUDGETAIRE	MANDATE 2016	CHAP BUDGETAIRE	MANDATE 2016
011 - Charges à caractère général	550 764,05	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	203 390,34
012 - Charges de personnel	440 399,98	73 - Impôts et taxes	
65 - Autres charges de gestion courante		74 - Dotations, subventions et participations	543 157,71
656 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus		75 - Autres produits de gestion courante	
66 - Charges financières	6 565,31	76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	29 397,36
autres dépenses réelles		Autres recettes	13 793,17
<b>TOTAL DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>997 729,34</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>789 738,58</b>
023 - Virement à la section investissement	0,00		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	110 089,07	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE FONCTIONNEMENT</b>	<b>110 089,07</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 107 818,41</b>	<b>TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>789 738,58</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>-318 079,83</b>		

Le résultat de fonctionnement pour l'année 2016 s'élève à – 318,08 K€.

### B. Résultat de la section d'investissement

La section d'investissement clôture avec un excédent de 42,2 K€.

CHAP BUDGETAIRE	MANDATE 2016	CHAP BUDGETAIRE	MANDATE 2016
20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)		13 - Subventions d'investissement	
204 - Subventions d'équipement versées		16 - Emprunt et dettes assimilées	
21 - Immobilisations corporelles	5 078,00	20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)	
23 - Immobilisations en cours		204 - Subventions d'équipement versées	
10 - Dotations, fonds divers et réserves		21 - Immobilisations corporelles	
13 - Subventions d'investissement		23 - Immobilisations en cours	
16 - Emprunts et dettes assimilées	62 833,34	10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	
26 - Participations et créances rattachées		1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	
27 - Autres immobilisations financières		10226 - taxe d'aménagement	
020 - Dépenses imprévues		27 - Autres immobilisations financières	
445 - Total des opérations pour comptes de tiers		45 - Total des opérations pour comptes de tiers	
<b>TOTAL DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT</b>	<b>67 911,34</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement		021 - Virement de la section de fonctionnement	
040 - Opérations d'ordre transfert entre sections		040 - Opérations d'ordre transfert entre sections	110 089,07
041 - Opérations patrimoniales		041 - Opérations patrimoniales	
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT</b>	<b>110 089,07</b>
<b>TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT</b>	<b>67 911,34</b>	<b>TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT</b>	<b>110 089,07</b>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT (HORS 1068)</b>	<b>42 177,73</b>		

### **C. Résultat net de l'exercice**

L'exercice budgétaire 2016 se solde par un excédent global de 374.9 K€, se décomposant comme suit :

	fonctionnement
résultat de l'exercice	-318 079,83
report excédent fonctionnement 2015	530 648,67
(a)	212 568,84
	investissement
résultat de l'exercice	42 177,73
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	
report excédent investissement 2015	120 162,46
(b)	162 340,19
<b>résultat de clôture 2016 (=a+b)</b>	<b>374 909,03</b>